

Image not found or type unknown



entreprise non assurée au moment de l'ouverture du chantier

Par angevin, le 29/01/2010 à 09:01

bonjour,

j'ai fait construire une maison avec un maître d'oeuvre, j'ai des problèmes avec des travaux effectués, l'assurance de l'entreprise qui a fait les travaux ne peut pas intervenir car cette entreprise n'était pas assurée au moment de l'ouverture du chantier, je l'ignorais, elle était assurée seulement à l'exécution des travaux.

le maître d'oeuvre, quant à lui, fait la sourde oreille, il filtre les appels téléphoniques et n'est pas joignable. que dois-je faire